
COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

50 ans de Bromont : « une ville modèle et un centre de villégiature »

Bromont, le 10 septembre 2013 – Les préparatifs des festivités du 50^e anniversaire de la Ville de Bromont sont déjà en route et la mairesse Pauline Quinlan a dévoilé, lors d'une conférence de presse se tenant au Centre culturel St-John, les grandes lignes directrices des fêtes qui s'étaleront de juin 2014 à mai 2015.

En raison de l'influence de SkiBromont et de la montagne sur le développement de la ville, il devenait impératif de tenir des événements autant en saison hivernale qu'en saison estivale, d'autant plus que la station de ski fête également ses 50 ans d'existence en 2014. Le coup d'envoi de cette année de célébrations s'effectuera le 14 juin 2014; la date de la sanction de la loi constituant la ville de Bromont étant le 18 juin 1964.

Pour procéder à la planification de cette année qui sera exceptionnelle pour Bromont, un comité a été mis en place et, rapidement, il a été décidé que le citoyen serait au cœur des célébrations.

La programmation, encore au stade préliminaire, a été construite en fonction de plusieurs axes :

- Tenir compte des citoyens de tous les âges.
- Mettre en valeur le volet sports et loisirs.
- Célébrer les familles de souche.
- Souligner l'attachement des citoyens envers la station de ski.
- Tenir des événements dans les endroits stratégiques : mont Brome, Vieux-Village, Parc équestre olympique, Domaine naturel du lac Gale, cœur villageois d'Adamsville, lac Bromont, l'entrée de la ville avec tous ses attraits.
- Créer des éléments spécifiques pour les écoles primaires du territoire afin de faire participer les élèves.
- Souligner l'unicité du Parc scientifique Bromont.
- Tenir un événement à l'aéroport afin de le faire connaître.

Le calendrier prend déjà forme en s'appuyant sur des moments forts, spécialement créés pour les fêtes du 50^e anniversaire, mais aussi sur des valeurs sûres, des événements et attractions qui n'ont plus besoin de présentation.

Juin : **Ouverture des festivités** - Juillet : **Commémoration des Jeux olympiques de 1976** – Août : **Spectacle aérien** – Septembre : **Fête familiale et Journées de la culture** – Octobre : **Entreprises du Parc scientifique à l'honneur** – Novembre : **Première illumination des pentes de ski** – Décembre : **Festivités du Temps des fêtes** – Janvier : **Les sports de glace et le carnaval** - Février : **Les 50 ans de SkiBromont** – Mars : **La Saint-Patrick et le temps des sucres** – Mai : **La Fête du chocolat et la cérémonie de clôture** avec beaucoup de place pour les jeunes et sur une vision du futur.

Si l'hiver 2014-2015 mettra en avant-plan la station SkiBromont, on compte à l'été 2014 sur les attractions estivales pour s'intégrer aux festivités : le vélo sous toutes ses formes, les quatre terrains de golf et le parc aquatique SkiBromont.

Le citoyen bromontois aura donc l'embaras du choix pour célébrer pendant une année les moments marquants de la jeune histoire de Bromont. Si les fêtes sont organisées afin de stimuler le sentiment d'appartenance du résidant, elles permettront aussi de témoigner de l'hospitalité dont font preuve les Bromontois envers les visiteurs qui sont nombreux chaque année.

Le comité organisateur souhaite aussi conclure les fêtes avec une vision de développement durable et des orientations pour le futur afin de marquer l'imaginaire au-delà des frontières de la ville comme ce fut le cas dès sa fondation. Le *Bill privé 111* qui a officialisé la ville en 1964 faisait état du désir *d'ériger (...) une ville modèle qui sera aussi un centre de villégiature*. Cinquante ans plus tard, les citoyens de Bromont veulent témoigner de la réalisation de ce souhait et continuer d'être à l'avant-garde.

Partenaires et bénévoles

Les fêtes du 50^e anniversaire de Bromont seront financées en grande partie par la Ville. L'organisation a aussi obtenu une subvention provenant du pacte rural de la MRC de Brome-Missisquoi.

Afin de diversifier le financement, un cahier de partenariat a été réalisé afin d'offrir plusieurs options aux citoyens corporatifs qui veulent s'associer aux fêtes du 50^e.

Le Comité organisateur souhaite aussi encourager la participation volontaire de la population en sollicitant l'aide des personnes qui désirent s'impliquer.

« La petite séduction » à Bromont

Cet automne, la populaire émission *La petite séduction* animée par Dany Turcotte et diffusée sur les ondes de Radio-Canada s'arrête à Bromont.

Le tournage aura lieu les 19 et 20 octobre prochain et la comédienne Anne Casabonne sera la personnalité que la communauté bromontoise devra séduire.

L'occasion sera belle de promouvoir les attraits de la ville d'autant plus que l'émission jouit de cotes d'écoute considérables. Il s'agira également d'une belle opportunité pour mettre à profit les sentiments de fierté et d'appartenance qui habitent les citoyens envers leur municipalité. Enfin, *La petite séduction* étant diffusée au printemps 2014, le 50^e anniversaire de Bromont prendra une place de choix, juste avant le coup d'envoi des festivités qui débiteront en juin 2014.

Pour mener à bien ce projet d'envergure, les Bromontois sont invités à participer à ce grand rassemblement en unissant leur énergie et leur créativité dans le but de séduire Anne Casabonne, que l'on peut voir dans le téléroman « *La galère* » depuis quelques saisons et, dès cet automne, dans un nouveau personnage dans la série « *Unité 9* », afin qu'elle garde de Bromont un souvenir inoubliable.

Les retombées d'un tel événement sont nombreuses du fait qu'un peu plus d'un million de téléspectateurs à travers le Québec pourront découvrir la ville de Bromont.

Pour s'impliquer en tant que bénévole, il suffit de contacter la coordonnatrice des fêtes du 50^e, Christine Rossignol à 50ans@bromont.com.

Concours de la chanson-thème

Afin de créer un engouement pour les festivités, le Comité organisateur désire produire une chanson-thème à travers laquelle les Bromontois se reconnaîtront. Tous les auteurs-compositeurs professionnels ou amateurs sont invités à soumettre une chanson (paroles et musique) qui deviendra la chanson officielle des festivités.

Un jury procédera à la sélection de la chanson gagnante selon les critères suivants :

- Chanson rythmée
- Abordant l'histoire de la ville de Bromont
- Attributs : fierté bromontoise, souligner le passé, le présent et se projeter vers l'avenir
- Ciblant le plus large public possible
- Originalité de l'oeuvre
- Qualité du texte
- Qualité de la composition musicale

Pour être valides, tous les formulaires, les enregistrements sur support CD ainsi que les textes doivent être transmis à l'adresse suivante avant le **1^{er} décembre 2013 à 16 h**. Le règlement complet du concours est disponible sur le site www.bromont.com dans la section dédiée aux fêtes du 50^e anniversaire de Bromont ou au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, 593, rue Shefford, Bromont.

Adresse postale :

Comité organisateur des fêtes du 50e anniversaire de Bromont
Att : Christine Rossignol
Concours «*Chanson officielle des fêtes du 50e anniversaire de Bromont*»
88, boul. Bromont
Bromont (Québec)
J2L 1A1

- 30 -

Source : Catherine Page
Responsable des communications
Ville de Bromont
450 531-4663
catherine.page@bromont.com